

Sacha Ledran Lewin

BUDGET 2026 : LA FRANCE SORT ENFIN LA TÊTE DE L'EAU

Il en aura fallu des mois avant que les différents textes du budget de 2026 passent l'étape de l'Assemblée pour arriver aux mains des sénateurs. Sébastien Lecornu a engagé la responsabilité de son gouvernement trois fois par l'utilisation de l'article 49-3 de la Constitution. Cela a permis de valider les différents budgets : celui de la sécurité sociale, des recettes et des dépenses de l'État. L'utilisation du 49-3 a suscité de vives réactions de la part des différents partis de l'opposition, qui ont directement déposé des motions de censure. Une par LFI et l'autre par le RN, aucune d'elles n'a abouti. Aucun suspense de cet échec, la France a besoin d'un budget pour avancer et ça, seuls quelques partis l'ont compris et accepté. C'est notamment le cas du PS qui, au début des discussions, affirmait qu'ils déposeraient une motion de censure en cas d'utilisation du 49-3 ; ils n'ont finalement rien déposé.

Est-ce les propos de la présidente de l'Assemblée qui ont accentué la prise de conscience du parti d'Olivier Faure ? Yaël Braun-Pivet affirmait, après les premiers votes des motions du parti d'extrême gauche et d'extrême droite, qu'elle n'était « pas convaincue que ces motions de censure servent à quelque chose pour nos compatriotes ».

Mais, de nouvelles motions ont été déposées, elles risquent cependant de ne pas aboutir (encore) et de seulement retarder l'adoption des textes. Si l'insuccès de ces derniers arrivait, la France pourrait enfin se concentrer sur de nouvelles affaires.